



Profession de foi

Élections au Comité Technique Ministériel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scrutin du 4 décembre 2014

Pour stopper l'austérité et les restructurations de l'enseignement supérieur et de la recherche Pour la défense du service public, votez CGT

A travers les élections aux Commissions Paritaires -CAP, CPR- vous allez élire les défenseurs de vos droits individuels. Avec les élections aux Comités Techniques d'Établissement et Ministériel vous choisirez des représentants qui porteront vos revendications en matière de statuts, de carrières, d'organisation du travail et de fonctionnement des services. **Le résultat de ce scrutin déterminera la représentativité de chaque syndicat et ses droits à négocier mais également la composition des CHSCT locaux et nationaux.**

Ce scrutin doit permettre aux salariés des universités et des grandes écoles, des EPST et des CROUS de choisir un syndicalisme combatif qui sait en toute circonstance être à vos côtés.

Assez de blocage des salaires et de l'austérité !

La CGT combat la politique d'austérité et de cadeaux au patronat (dont le dernier : le Pacte de responsabilité) qui impacte gravement l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). **Il faut une autre répartition des richesses pour faire vivre dignement nos services publics.**

La FERC CGT demande une réelle revalorisation des grilles et le rétablissement du lien entre la qualification, la classification et la rémunération, pour garantir le pouvoir d'achat indiciaire.

La FERC CGT exige l'arrêt du blocage des salaires, une hausse des salaires pour tous qui remplacent les primes au mérite. Des mesures d'urgence pour tous les bas salaires et une refonte des grilles qui permette l'augmentation significative de la rémunération de tous.

Des mesures de rattrapage s'imposent immédiatement pour les salariés des CROUS.

En ce qui concerne l'évaluation-sanction des ITA et ITRF, nous dénonçons le tête à tête avec le responsable direct, la mise en concurrence des personnels entre eux, le pas supplémentaire vers l'individualisation, le salaire à la performance et des carrières à deux (voire trois) vitesses.

Pour combattre le clientélisme il faut que le CHSCT soit consulté avant le vote du CT. Nous avons également demandé que les CHSCT disposent des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions réglementaires. Les représentants au CHSCT doivent bénéficier des mêmes droits que ceux en vigueur dans d'autres ministères.

Stopper la précarité et développer l'emploi titulaire !

La situation de l'emploi est dramatique dans l'enseignement supérieur et la recherche : 70 000 précaires soit plus de 35 % des effectifs dans le supérieur d'après le bilan social du ministère, suppression au CNRS en 4 ans de 2 300 postes (800 titulaires et 1 500 contractuels sur subvention d'Etat), gel de centaines de postes dans les universités, (probablement plus de 1 500), 1 100 dans les CROUS !

La FERC CGT demande la création d'au moins 50 000 postes dans toutes les catégories de personnels. **C'est possible en utilisant l'argent du CIR qui est détourné pour l'essentiel de son objectif par le patronat.**

L'application de la loi Sauvadet dans nos établissements est un vrai scandale : dégraissages, refus de prendre en compte les A+, pourtant nombreux, comme éligibles à la titularisation...

Dans les EPST le ministère a décidé d'ouvrir des postes réservés seulement pour 1/3 des éligibles... Nous avons obtenu, par les luttes, la prise en compte des multi-employeurs et l'application du protocole de sortie de grève à l'ENS. Nous continuons à revendiquer l'intégration des personnels ouvriers des CROUS dans le statut général de la Fonction Publique et un plan d'intégration de tous les personnels non titulaires sur fonctions pérennes comme cela s'est déjà fait à plusieurs reprises.

La FERC CGT exige l'arrêt immédiat du dégraissage préventif des non-titulaires avec maintien de tous les agents en poste et mise en place au plus vite d'un véritable plan de titularisation portant sur l'ensemble des non-titulaires sur fonctions permanentes.

Maintien d'un système public National d'enseignement supérieur et de recherche Non à sa régionalisation et à la métropolisation !

Au CTMESR, la CGT s'est opposée au Pacte de la Recherche, à la loi LRU Péresse puis à la loi Fioraso. Elle demande toujours leur abrogation. Elle a voté contre les textes qu'elle a considérés comme nocifs pour les personnels.

La CGT agit contre les mesures qui découlent de ces lois.

Elle propose de mettre réellement les établissements de l'ESR au service d'un développement économique et social de progrès répondant aux besoins des femmes et des hommes de ce pays.

La FERC CGT se prononce :

- **Pour** le maintien du cadre national des diplômes pour les étudiants et des garanties statutaires des personnels et contre le principe d'autonomie des Universités, qui aboutit à une régionalisation accélérée de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec les communautés d'universités et d'établissements (COMUE) déclinées autour de contrats de sites où les régions, comme le privé, sont parties prenantes.

La CGT demande l'arrêt de la mise en place de ces COMUE, largement rejetées par les personnels.

- **Pour** le maintien de la responsabilité de l'Etat et le statut national des personnels et contre le principe des RCE (Responsabilités et Compétences Elargies) créateur d'inégalité dans le traitement des personnels : promotions dépendant de la situation des universités, difficultés considérables à la mutation volontaire...

Maintien et amélioration du statut de fonctionnaire d'Etat pour les personnels de notre secteur, sans transfert vers les universités ou les COMUEs

Nous avons dénoncé toutes les attaques (fusion de corps, réforme de la catégorie B, réforme du statut des enseignants chercheurs avec ses impacts sur le statut des chercheurs, menace sur les personnels de l'enseignement supérieur, blocage des grilles et des carrières) qui n'ont qu'un but : **réduire les budgets et les emplois des secteurs publics.**

Dans le cadre de la réforme de la catégorie B, nous avons dénoncé le nouvel espace statutaire (NES), qui amène à un allongement des grilles et de leur durée, et conduit à recruter en seconde classe du corps les Bac +2. Dans l'immédiat, pour le même niveau de qualification, il y a deux niveaux de recrutement en techniciens et en ASI. **Nous avons rappelé notre exigence du maintien d'un recrutement des Bac+2 dans la catégorie A et notre revendication d'intégration des AI en IGE.**

Enfin, contrairement aux syndicats qui réclament la fusion des corps ITA et ITRF, la CGT estime qu'une telle fusion des

- **Pour** le maintien des EPST à caractère national (CNRS, INRA, INSERM, INRIA, IRSTEA, IRD, ...) et contre leur dislocation dans des entités régionales

- **Pour** le retour des crédits récurrents suffisants et contre la généralisation du financement par projet des laboratoires qui est à la base du pilotage, notamment au travers de l'ANR, par le ministère et le patronat ainsi que l'explosion de l'emploi précaire.

- **Pour** le respect des personnels et de leur statut et contre l'évaluation des laboratoires et des enseignements par l'AERES (et demain son ersatz, l'HCERES) qui impose des critères peu scientifiques et des procédures qui contournent les instances représentatives des établissements.

- **Pour** un plan pluriannuel d'investissement et contre les programmes fondés sur le Grand Emprunt qui financent les structures d'« excellence » imposées par le gouvernement (Idex, Labex, etc), au cœur des regroupements débouchant sur des fusions d'universités et les principales COMUE.

corps éloignerait la gestion des carrières de la politique des organismes. Elle constituerait un obstacle supplémentaire pour les organisations syndicales et les élus en CAP pour défendre efficacement les personnels dans le cadre d'une gestion différenciée des corps. La CGT est aussi contre des corps interministériels.

Pour les Maîtres de Conférences et les Professeurs, la CGT est opposée au transfert, du ministère aux Présidents d'Universités, des procédures de gestion des personnels : recrutement, nominations, classement, avancement d'échelon et de classe, mutation, détachement, mise à disposition, disponibilité.

Pour les chercheurs, nous réclamons l'allongement de la grille des Chargés de Recherches jusqu'à l'échelle lettre A et le déblocage des passages en DR2 et DR1.

La FERC CGT demande l'ouverture de véritables négociations sur le devenir des catégories A, B, C de l'enseignement supérieur et de la recherche

La liste de la fédération FERC CGT regroupe des militantes et militants désigné(e)s par les syndicats FERCsup-CGT, SNTRS-CGT, CGT-INRA et UNCROUS-CGT. Elle est composée de collègues issu-e-s des différentes catégories des établissements du supérieur, des EPST (CNRS, INRA, INSERM, IRD, ..) et des CROUS

- | | | |
|--|---|---|
| 1 – Martine FARNER – SAENES – CNAM | 12 – Myriam CHANET – IR – IRSTEA – Clermont-Ferrand | 21 – Maïa ROSENBERGER – CONS – Univ. Lyon 2 |
| 2 – Jean KISTER – IR – INSERM – Villejuif | 13 – Jean Marc NICOLAS – IR – Univ. Lille 1 | 22 – Jérôme THUEUX – PO – CROUS – Nice |
| 3 – Huseyin OZDEMIR – PO – CROUS – Grenoble | 14 – Noëlle LEROUX – IE – Univ. Paris 13 | 23 – Patrick BERMUDES – TECH – Univ. Toulouse 3 |
| 4 – Alain ROQUES – DR – INRA – Orléans | 15 – Jean François BOUHIRON – AT – INRA Lusignan | 24 – Clothilde MELOT – MCF – Univ. Aix Marseille |
| 5 – Vincent MARTIN – MCF – Univ. T.Compiègne | 16 – Josiane TACK – IR – CNRS – Montpellier | 25 – Alexis MARTIN – ANT CDD – MNHM – Paris |
| 6 – Lise CARON – CR – CNRS – Paris | 17 – Georges PEZZANA – PO – CROUS Nancy | 26 – Patrick BOUMIER – CR – CNRS – Orsay |
| 7 – Pascal TILLARD – IR – INRA Montpellier | 18 – Lisette CALDERAN – IR – INRIA Rocquencourt | 27 – Marie Pascale BEHRA LAINE – SAENES – Univ. Franche Comté |
| 8 – Cendrine BERGER – IE – Univ. Paris 6 | 19 – Hervé THEPAULT – TECH – UPPA | 28 – Daniel STEINMETZ – IR – CNRS – Toulouse |
| 9 – Chantal PICHOT – PO – CROUS – Nantes | 20 – Odile FOSSATI – CR – IRD – Montpellier | 29 – Frédéric ERARD – PRAG – Univ. Paris 3 |
| 10 – Claude VAGNECK – ATRF – Univ. Lyon | | 30 – Céline CLEMENT – PU – Univ. Strasbourg |
| 11 – Christèle RISSSEL – ATRF – Lycée Jean Macé – Lanester | | |



**Le vote CGT,
Une nécessité pour défendre vos intérêts.**